



DES ACTIVITÉS MULTISPORTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE AU CM2.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE PROPOSÉES

GRANDE SECTION DE MATERNELLE

- athlétisme
- expression corporelle
- agrès
- jeux de raquettes

CP

- karaté / athlétisme
- jeux pré-sportifs / gymnastique - agrès
- roller / lutte
- jeux traditionnels
- trottinette / base-ball

CE1

- activités extérieures / jeux collectifs
- karaté / roller
- gymnastique - agrès / golf
- foot américain
- piscine

CE2

- activités extérieures / jeux collectifs
- karaté / roller
- piscine
- agrès / golf
- vélo

CM1

- BMX / vélo
- tir à l'arc
- volley / golf / boxe
- piscine
- kayak

CM2

- volley
- piscine
- tir à l'arc
- golf / tennis de table
- catamaran

DES ÉDUCATEURS SPORTIFS DIPLÔMÉS D'ÉTAT, EMPLOYÉS PAR LA VILLE, ASSURENT L'ENCADREMENT DES SÉANCES.

REPRISE DES ACTIVITÉS SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

ORGANISATION

Les activités fonctionnent le samedi de 9h30 à 12h et par cycle de 5 à 6 semaines (soit 5 cycles dans l'année). Pour les grandes sections de maternelle, les séances durent 1h15 (horaires communiqués à la rentrée).

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

- Découverte de nombreux sports.
- Acquisition des repères dans l'espace et le temps.
- Confrontation à de nouvelles situations.
- Respect des règles, du partenaire et de l'adversaire.
- Développement des capacités physiques pour une meilleure activité sportive.
- Mise en relation de l'enfant, de l'éducateur sportif et du mouvement sportif torcéen.

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions débutent le **lundi 20 juin 2022**, en mairie, à l'espace Accueil, place de l'Appel du 18 juin 1940.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45 (fermé le mardi après-midi et le jeudi matin) et le samedi de 8h30 à 11h45.

Afin de valider votre inscription, vous devez pour le 1er trimestre :

- avoir constitué votre dossier de tarification 2022,
- apporter un certificat médical de moins de 3 mois,
- régler par chèque à l'ordre de « RRTO régie centralisée », par prélèvement, en espèces ou par carte bancaire.

L'inscription est annuelle, les règlements s'effectuent avant le début de chaque trimestre.



TARIFS

Les tarifs trimestriels varient en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants de la famille inscrits.

Pour connaître le tarif qui vous sera appliqué pour le 1^{er} trimestre, vous devez avoir constitué votre dossier de tarification 2022 auprès de l'Espace Accueil de la mairie. Si ce n'est pas le cas, venez avec les éléments nécessaires lors de l'inscription.

Les tarifs pour les 2^e et 3^e trimestres seront révisés et communiqués aux familles lors de la constitution de leur dossier de tarification 2023 [démarche à effectuer au dernier trimestre 2022].

Toutes les informations, tous les documents nécessaires sur www.ville-torcy.fr ou sur appel au 01 60 37 37 37.

Renseignements :

Unité Sports
Tél. : 01 60 37 37 76
Courriel : nchause@mairie-torcy.org

Responsable de l'école Municipale des Sports :

Emmanuel STRAGIER
Tél. : 06 87 40 41 71

